

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1907

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & C^{ie}, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Prix modérés.

NOS PRIMES

A chacun des abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix : *Recueil de Recettes et le Médecin à la main*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée* de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les réparations actuelles.

JOURNAUX ET REVUES

LE DEVOIR.—Tel est le titre d'un journal hebdomadaire publié à Muskegon, dans l'Etat du Michigan, aux Etats-Unis, et dont MM. Rochon et Houle sont devenus les seuls propriétaires. Sa devise est :

"Aime Dieu et va ton chemin."

Le Devoir, et par son programme et par la manière dont il l'exécute, soutient bien et son titre et sa devise. Il nous paraît vouloir faire œuvre d'apostolat et comprendre que le journal doit exercer une mission de propagande plutôt qu'entreprendre une simple exploitation financière. Aussi a-t-il réduit le prix d'abonnement qui n'est plus maintenant que d'un dollar par an. "Notre journal", disent les propriétaires, "étant une œuvre religieuse et nationale, nous ne pouvons en faire une question d'argent et nous voulons que l'abonnement soit à portée de toutes les familles riches et pauvres."

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.—Excellente revue mensuelle, paraissant le 25 de chaque mois. On ne saurait trop recommander la lecture non seulement aux médecins, mais aussi à tous les hommes instruits, et plus spécialement encore aux instituteurs de l'enfance et de la jeunesse. Les mères de famille qui liraient le *Journal d'Hygiène Populaire* y puiseraient des notions très utiles et pour elles et pour leurs enfants.

Ce journal est l'organe officiel du Conseil Provincial d'Hygiène et de la Société d'Hygiène de la province de Québec. Il a pour directeurs les docteurs J.-E. Desroches et J.-A. Boudry, de Montréal. Prix de l'abonnement annuel : \$1.00.

L'Union économique est imprimée à Paris, 23 rue des Lombards. Prix d'abonnement pour le Canada, port en sus : 5 francs.

Sommaire du numéro du mois d'août :

La Doctrine et les Opinions, par le Rv. P. Ludovic de Besse, capucin.—Deux Banques populaires prospères. Conférence par M. Eug. Rostand.—Une leçon salutaire, par H. Garreau.—Troisième Congrès des Banques populaires françaises.—Le taux des salaires.—Chronique.—Causerie financière, par M. A. Chamier.

LA REFORME SOCIALE.—Voilà le titre que porte le bulletin bi-mensuel de la Société d'économie sociale et des Unions de la paix sociale fondées par P.-F. LePlay.

La *Réforme sociale* est imprimée à Paris, et paraît le 1er et le 16 de chaque mois. Prix d'abonnement : 18 francs, port en sus.

La *Réforme sociale* ne publie que des travaux reposant sur l'observation de faits et laisse à chaque auteur la responsabilité de ses affirmations et de ses conclusions.

LE XX^{me} SIECLE

INTENTIONS—AFFIRMATIONS—APPEL
ET METHODE

Primum interregnum ne citiperec
(Eccles., XI, 6.)

(suite)

D.—Très bien.—Mais le Bulletin de votre Association des Jeunes ?

R.—La question est encore moins compliquée, par la raison transparente que s'il y a une émanation de "l'Œuvre" où ce respect des autonomies, cette intuition de la forme fédérative dont il a été dit un mot plus haut, soit de saison, c'est bien notre "Association," ou plutôt l'ensemble de nos "associations de jeunesse".—L'Œuvre leur a, du premier coup, donné l'exemplaire et a tracé la grande ligne de leur régime normal, en ne prétendant exercer sur elles qu'un simple protectorat, en place de faire de leur Bureau central le noyau d'une des Commissions annexes à son Secrétariat général. Or, si elle a cru devoir se fier sans hésitation, dès l'origine, au *self-government* de l'institution générale de ses jeunes et studieux serveurs, c'était, sans ambage, indiquer à celle-ci qu'elle eût à se fier, pour son compte, au même mode de gouvernement vis-à-vis des associations provinciales qui continuent

militaire. Or, ne saute-t-il pas aux yeux que l'esprit de caporalisme, qui par lui-même n'a jamais été un conseiller bien intelligent, serait un comble pour achever de faire tourner aux fantoches des bataillons scolaires ?

D.—N'allez-vous pas, nonobstant, donner quelque prise à cette plaisanterie connue : "Si Paris avait une Cannebière, il serait un petit Marseille" ?

R.—Bon pour les plaisantins. Où le trait s'é moussé cependant, c'est qu'il ne s'agit pas, dans notre entreprise, d'une cité,—fût-elle "la Porte de l'Orient",—mais d'une province et d'un intérêt provincial, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, même au point de vue comique.—Le XX^{me} SIECLE s'imprime à Marseille ; belle affaire ! Est-ce que la "Revue catholique des Institutions et du Droit," qui s'est fait une notoriété que nous n'avons certes pas la prétention d'atteindre jamais, ne s'imprime pas à Grenoble ?

Il n'est pas défendu de rire, pour sûr : et en fait de boutades du crû, nous préférons celle-ci : "Il y a toujours une bêtise en l'air, il ne faut donc jamais lever la main trop haut de peur de l'attraper au vol."

Il s'agit d'un intérêt provincial, disons-nous ; eh bien ! chaque province n'a-t-elle pas quelque dicton populaire qui caractérise le type de ses habitants ? Dauphinois et Gascons, Bretons et Franc-Comtois, Lyonnais et Picards, Champenois et Normands, et les autres, n'ont-ils pas été marqués d'un trait qui reste encore ineffacé, par la langue toujours un peu satirique mais rarement injuste de nos pères ? Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'il y a place pour tous à l'élan du bien public, et surtout à la sagesse chrétienne qui est la fédération par excellence ?

D.—Alors, vous applaudiriez si par hasard les groupes existant en différentes provinces et faisant partie de l'Association catholique de la Jeunesse française imaginaient de se créer chacun leur *Revue d'avant-garde* ?

R.—Oui, des deux mains, si c'est à leur convenance et à leur profit. Mais qu'avons-nous à y penser ? En affrontant aujourd'hui dans notre province l'épreuve toujours redoutable de la publicité, bien que fermant les yeux sur ce qu'elle nous réserve, nous nous faisons simplement un devoir d'affirmer que le premier exemplaire de chaque numéro de notre XX^{me} SIECLE sera toujours adressé